



JUIN 2019
Vol. 33, n°2

AUTO PRÉVENTION

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles pour le secteur des services automobiles



LA LOI C-21, MIEUX VAUT PRÉVENIR! 4

Chez Uptown Volvo West Island, le travail d'équipe s'arrime avec la santé et la sécurité 6

Ergonomie : des exemples concrets pour passer à l'action 8

Un garde-corps pour le travail en hauteur 13

sommaire

Chapeau à nos influenceurs!	3
La Loi C-21, mieux vaut prévenir!	4
Un de nos pionniers, François Bilodeau prend sa retraite	5
Chez Uptown Volvo West Island, le travail d'équipe s'arrime avec la santé et la sécurité	6
Ergonomie : des exemples concrets pour passer à l'action	8
Prendre en charge la sécurité, un projet rassembleur	10
Êtes-vous prêts à affronter la chaleur accablante de l'été?	12
Pour soulever sans que le ciel nous tombe sur la tête	14

Vous souhaitez recevoir notre revue chez vous?

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT!**

Envoyez-nous un courriel
à info@autoprevention.org.



Notre mission

AUTO PRÉVENTION a pour mission d'aider les travailleurs et les employeurs du secteur des services automobiles à prendre en charge la santé et la sécurité du travail afin de prévenir et d'éliminer les risques d'accidents et de maladies professionnelles. Pour y parvenir, **AUTO PRÉVENTION** offre divers services, **sans frais**, dont :

- La formation;
- L'information;
- La recherche et le développement;
- Les conseils et l'assistance technique;
- D'autres activités de sensibilisation aux bonnes pratiques.

AUTO PRÉVENTION vise à être un agent de changement et un partenaire indispensable pour que s'intègre dans les établissements, une culture durable de prévention des lésions professionnelles.

autoprevention.org
1 800 363-2344



AUTO PRÉVENTION

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

DIRECTRICE GÉNÉRALE Sylvie Mallette
COPRÉSIDENT PATRONAL Guy Letellier (ASPMQ)
COPRÉSIDENT SYNDICAL Sylvain Murphy
Unifor Québec
TRÉSORIER Denis Mélançon (ASA)

ASSOCIATIONS MEMBRES ET LEURS REPRÉSENTANTS

Association des industries de l'automobile du Canada, division Québec (AIA)
Mario Comtois

Association des marchands Canadian Tire du Québec
Claude Jacob

Association des professionnels du dépannage du Québec (APDQ)
Réjean Breton

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC)
Simon Matte

Association des services de l'automobile inc. du Québec (ASA)
Denis Mélançon

Association des spécialistes de pneu et mécanique du Québec inc. (ASPMQ)
Guy Letellier

Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ)
Luc Fillion

Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)
Céline Servant

Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et
des produits chimiques (CSD)
Dany Caron • Marc Cloutier

Fédération de l'industrie manufacturière (FIM - CSN)
Claude Bernier • André Giguère

Unifor Québec
Jean-Yves Fillion • Sylvain Murphy

Unifor, section locale 4511
Félix Bélanger • Éric Boudreault

RÉDACTRICE EN CHEF Lucie René
rene@autoprevention.org

COLLABORATEURS Michel Gagnon, Pierre Canuel,
Catherine Bernier, Richard Dussault,
Marianne Laforce, Geneviève Taillefer,
François Bilodeau.

La revue **AUTO PRÉVENTION** est publiée trimestriellement par :

AUTO PRÉVENTION

8, rue de la Place-du-Commerce, bureau 150, Brossard, QC, J4W 3H2

Téléphone : 450 672-9330 ou 1 800 363-2344

Distribution gratuite à toute personne qui œuvre dans le secteur et qui en fait la demande.

Reproduction d'articles autorisée à la condition de mentionner la source, d'y faire paraître le logo d'**AUTO PRÉVENTION** et de nous en faire parvenir un exemplaire.

Tirage 15 500 exemplaires
Impression L'Empreinte
Distr. postale Imprimerie et envoi automatique inc.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0825-4990

Envoi de poste-publication • Numéro de convention 40038612

Chapeau à nos influenceurs!

Ces dernières années, on parle beaucoup d'influenceurs, ces nouvelles stars du web qui se répandent sur les réseaux sociaux cherchant à rallier à leur cause, les différentes communautés. Le 30 avril dernier, nous étions plus de 450 personnes au 14^e Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail à Québec, à célébrer les initiatives de ceux qui par leur innovation et leur leadership constituent nos influenceurs dans leur milieu de travail.



Étaient réunis au Gala national de la CNESST, tous les lauréats régionaux de la catégorie Innovation, ainsi que les finalistes nationaux des catégories Leader en santé et sécurité du travail (SST) et Éducation à la prévention. Ces employeurs, ces travailleurs et ces étudiants, qui par leur créativité, leur ingéniosité et surtout leur passion pour la prévention, créent des projets remarquables en matière de prévention des accidents du travail.

DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

Certaines réalisations présentées augmentent l'efficacité du travail et diminuent le temps d'exécution de la tâche tout en réduisant les postures contraignantes. D'autres rendent l'usage d'un outil complètement sécuritaire, prévenant par exemple, la perte d'un doigt ou d'un membre. D'autres encore touchent les mesures préventives pour éliminer le risque de chute en hauteur, la fabrication d'une cabine insonorisante pour le meulage afin de contenir le bruit et la poussière, l'importance d'adopter des comportements sécuritaires, etc.

Toutes ces innovations sont un clin d'œil à la prévention et nous prouvent que ce n'est pas si compliqué de s'impliquer et de changer les choses. Ce dynamisme nous motive encore davantage à poursuivre notre mission d'aider les travailleurs et les employeurs du secteur des services automobiles à prendre en charge la santé et la sécurité du travail afin de prévenir et d'éliminer les risques d'accidents et de maladies professionnelles.

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

Bien que cela représente un défi, en prenant le temps d'écouter vos employés, en enquêtant et en corrigeant toute situation mettant à risque vos travailleurs, vous aurez un impact réel sur la sécurité de votre milieu de travail en plus de favoriser, avec le temps, une culture positive de santé et de sécurité. En ce sens, je vous invite à lire nos articles en page 8 sur l'ergonomie et celui de la prise en charge de la santé et de la sécurité en page 10. Vous y trouverez des exemples concrets qui nous l'espérons, sauront vous inspirer.

Nous savons que le taux de roulement, la pénurie de la main-d'œuvre ainsi que les nouvelles technologies représentent des enjeux importants quant à la sensibilisation et la gestion de la santé et la sécurité du travail. La bonne nouvelle est que nos conseillers vous offrent leur assistance personnalisée pour l'analyse de vos besoins, l'organisation de votre comité paritaire de SST et la mise en œuvre d'un plan d'action dans votre milieu de travail. Vous pouvez aussi compter sur eux pour vous accompagner dans vos projets **d'influenceurs dans votre milieu de travail!** Pour plus d'informations sur le concours : www.grandsprixsst.com.

Sylvia Mallett

En guise de conclusion, j'aimerais partager avec vous cette citation de Walt Disney :

« Pour réaliser une chose vraiment extraordinaire, commencez par y rêver. Ensuite, réveillez-vous calmement et allez d'un trait jusqu'au bout de votre rêve sans jamais vous laisser décourager ».

La Loi C-21, mieux vaut prévenir!

par **Pierre Canuel**, conseiller en hygiène industrielle
et **Lucie René**, coordonnatrice, communications et relations publiques

Depuis l'affaire Fournier à l'automne 2018, plusieurs superviseurs, gestionnaires et même des travailleurs s'interrogent sur les impacts potentiels de la Loi C-21 dans leur milieu de travail. C'est l'une des premières fois au Québec qu'un employeur est condamné à la prison suite à un accident de travail ayant causé la mort de l'un de ses travailleurs.

Dans notre secteur, en 2012, sept ans après l'accident de travail où un mécanicien avait été brûlé sur 35 % de la surface de son corps, un gérant de service recevait une absolution inconditionnelle. Le concessionnaire automobile, quant à lui, écopait d'une amende de 15 000 \$ au terme d'une enquête de la CNESST.

Une enquête et une poursuite légale en vertu du Code criminel occasionnent un stress dans votre milieu de travail. Les conséquences négatives sur la qualité de vie des travailleurs et des gestionnaires de l'entreprise peuvent s'avérer très dommageables. Nous n'avons qu'à penser aux retombées médiatiques, à la baisse de clientèle probable et aux jugements du public qui perdurent dans le temps.

Donc, que doit-on faire pour éviter de se retrouver derrière les barreaux ou de payer une amende pour ne pas en avoir assez fait ou encore avoir oublié de réaliser les bonnes mesures de prévention? C'est là qu'interviennent les principes clés d'une **défense en diligence raisonnable** telle qu'expliquée par la Cour Supérieure du Québec¹. Pour se défendre lors d'une poursuite, l'employeur doit démontrer qu'il en a fait preuve dans les circonstances entourant l'événement. **La diligence raisonnable comprend trois devoirs.** Voici en résumé en quoi ils consistent.

LE DEVOIR DE PRÉVOYANCE

L'employeur avec la participation des travailleurs, forme une équipe qui doit identifier tous les risques présents dans le milieu de travail et qui doit mettre en place les outils, les méthodes et les procédures nécessaires pour les contrôler.

- Identifier les risques et les analyser;
- Définir les moyens pour les éliminer ou en réduire les risques;
- S'assurer que les personnes nommées pour accomplir l'analyse de risques ont les compétences requises pour bien faire leur travail;
- Vérifier que tous s'acquittent de leur tâche adéquatement;
- Rédiger et diffuser un programme de prévention propre à son entreprise, des fiches d'analyses de tâches, etc.;
- Fournir les équipements de protection individuels.

LE DEVOIR D'EFFICACITÉ

S'assurer de la mise en place de moyens concrets pour assurer la sécurité des travailleurs en matière d'équipement, de formation et de supervision pour veiller au respect des consignes de sécurité.

Exemples:

- Réaliser des inspections des lieux de travail;
- Réaliser des enquêtes et des analyses d'accidents;
- Établir un plan d'action pour la mise en place des mesures correctives;
- Former et informer les employés;
- Tenir des réunions de santé et de sécurité du travail;
- Effectuer l'entretien préventif.

LE DEVOIR D'AUTORITÉ

Ne pas tolérer les conduites dangereuses, les comportements non sécuritaires et les manquements aux règles établies, en prenant des mesures concrètes telles que :

- S'assurer de la **présence active et continue** d'une personne en autorité (directeur du service, superviseur, gérant, chef d'équipe, etc.) qui doit intervenir immédiatement devant un comportement à risque;
- Réaliser des **rappels verbaux et par écrit** en cas de non-respect des règlements;
- Émettre des avertissements et, si nécessaire, imposer des **mesures disciplinaires** pour sanctionner le défaut de respecter les règles de santé et de sécurité émises et communiquées au sein de l'entreprise.

1 Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada c. Commission de la santé et de la sécurité du travail, 2009 QCCS 4707



Le Code criminel **s'applique d'un océan à l'autre et à toutes les entreprises**, quelles que soient leur juridiction, leur taille, etc.

La loi **n'épargne personne, ni aucun niveau hiérarchique**, en visant quiconque supervise un travail ou est responsable d'une activité de travail (administrateur, associé, gestionnaire, chef d'équipe, employé, mandataire, entrepreneur, sous-traitant, « agent », etc.)

Deux enquêtes sont désormais menées en même temps : celle des inspecteurs de la **CNESST** et celle des services de **police** qui interviennent afin de déterminer s'il y a matière à entamer une poursuite criminelle.

Auto Prévention vous offre gratuitement le support d'un conseiller en prévention qui vous accompagne, pas à pas, dans la mise en œuvre des mesures de prévention nécessaires pour remplir chacun **des trois devoirs de la défense par la preuve de diligence raisonnable**. De plus, visitez notre site web : **autoprevention.org**, dans l'onglet Dossiers techniques/gestion de la prévention; vous y trouverez plusieurs outils gratuits afin de vous aider dans votre démarche dont : le **Tableau d'identification des risques**, et le document **Feuille de route**, un cahier pour assurer le suivi documenté des différentes étapes menant au plein contrôle des risques dans votre organisation.

Une toute nouvelle formation vous est offerte en entreprise afin de conscientiser votre personnel clé aux conséquences fâcheuses de la loi C-21 et de les orienter vers les solutions pour la prise en charge de la santé et de la sécurité au travail.

Un de nos pionniers, François Bilodeau, prend sa retraite



MICHEL GAGNON

Même s'il n'était pas là au jour un d'Auto Prévention, François Bilodeau fait partie des pionniers puisqu'il a été conseiller en prévention depuis 1985.

À l'époque, la perception populaire du secteur des services automobiles était toute autre. François a été de ceux qui ont contribué à donner à ce secteur le professionnalisme qu'on lui connaît aujourd'hui. À ses débuts, il a parcouru tout l'Est du Québec avec passion et fort peu de moyens, pour sensibiliser les employeurs et les travailleurs du secteur à la prévention et leur expliquer qu'il était possible de travailler dans un milieu sécuritaire sans y laisser sa santé. Il a su être à l'écoute des besoins des clients, mais aussi reconnaître et partager les innovations issues du secteur.

Par exemple, à peu près tout le secteur connaît les gants de nitrile. Pourtant, à l'époque, un « bon mécanicien » avait typiquement les mains noires! En 1992, l'œil exercé de François remarque qu'un technicien de Charlesbourg Volkswagen portait des gants de latex. En l'interrogeant, il comprend le problème. Des recherches avec des fournisseurs d'équipements nous amènent alors à recommander un matériau plus efficace pour protéger la peau des produits du secteur : le nitrile. Dans plusieurs autres dossiers techniques comme le port de lunettes de sécurité (dès 1993) et l'autoformation, François a toujours été à l'affût des plus récentes connaissances sur les risques et de l'évolution du milieu.

C'est donc avec un pincement au cœur que nous le voyons partir, tout en sachant qu'il aura une retraite bien remplie.

Chez Uptown Volvo West Island, le travail d'équipe s'arrime avec la santé et la sécurité

par **Lucie René**, coordonnatrice, communications et relations publiques

Chez Uptown Volvo West Island de Pointe-Claire, le directeur Bernard Leclerc a implanté depuis septembre 2018 la nouvelle approche du fabricant qui vise à prendre autant soin du client que de sa voiture lors d'une visite de service. Cette nouvelle méthode nommée PST (*Personal Service Technician*), permet une plus grande efficacité, une meilleure productivité et un service plus personnalisé.

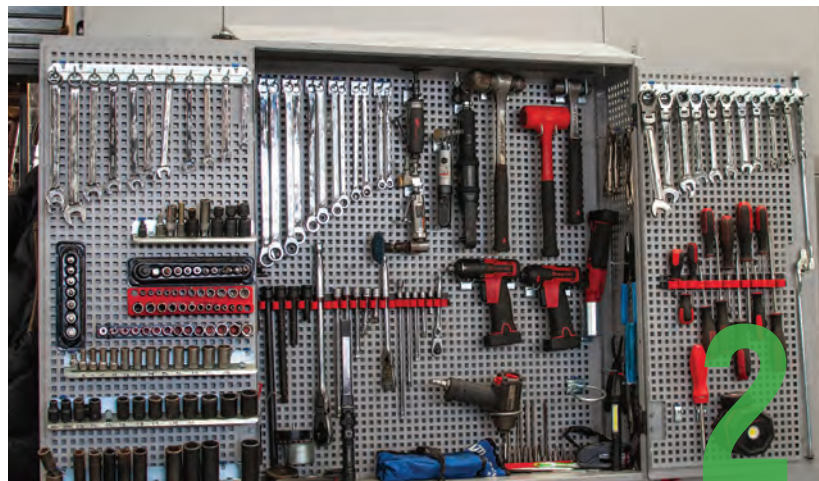
« Bien que l'on ait opéré le changement l'automne dernier, les employés ont été consultés et impliqués dans le processus depuis plus d'un an et demi. », nous a confié Bernard Leclerc. L'aménagement des baies de travail et le choix des outils ont été validés avec eux. On a pris le temps de leur expliquer les nouveaux standards et de les former en ce sens. Chaque matin, le personnel lié au service se réunit pour décider ensemble des priorités de la journée en fonction des objectifs de production.

Les mécaniciens ont dit adorer cette méthode de travail et sont très fiers de servir les clients plus rapidement. Ces derniers peuvent rencontrer les techniciens qui effectuent les travaux sur leur voiture; cela les met davantage en confiance. Bien qu'ils aient dû bouleverser leur façon traditionnelle de travailler, les mécaniciens affirment ne jamais vouloir retourner en arrière.

Voici en quelques photos un aperçu de cette initiative.



PHOTOS: RICHARD DUSSAULT





1 Les **mécaniciens travaillent maintenant en équipe de deux**. Cette méthode a permis de bonifier l'expertise de chacun et de créer une meilleure vigilance tant au point de vue de la tâche à accomplir que de leur propre sécurité.

2 La plus grande résistance à laquelle le directeur s'est heurté est **l'utilisation d'un seul coffre à outils mural par baie, fourni par l'employeur**. Bien que les mécaniciens étaient attachés à leurs outils personnels, ils apprécient maintenant les avantages du coffre unique. **C'est aujourd'hui la clé du succès !**

Pour constituer ce coffre à outils, on leur a demandé, sur une période d'un mois, de faire la liste des outils dont ils se servaient le plus souvent. On a été en mesure d'éliminer 80 % des outils à air comprimé en les remplaçant par des outils électriques, ce qui a réduit le niveau sonore et a augmenté le confort des employés.

3 Tous les **boyaux à air ou cordons électriques sont maintenant installés en hauteur**. Le plancher est ainsi libéré d'obstacles qui, lors d'inattention ou de mouvements rapides, pourraient occasionner des chutes au sol.

4 Tous les produits et tous les instruments fréquemment utilisés sont installés sur un chariot la veille, pour **accélérer le service dès le début de la journée**. Avec les coffres à outils au mur, l'atelier est maintenant beaucoup **plus aéré, plus propre et nettement plus sécuritaire**. Les mécaniciens y circulent plus aisément.

5 Les machines à pneus qui étaient installées dans une pièce fermée où un seul technicien à la fois pouvait entrer, ont été déplacées dans une aire ouverte et sont maintenant accessibles à tous.

6 Le travail d'équipe permet une meilleure synchronisation. Par exemple, on peut effectuer le démontage des pneus à deux alors que le véhicule est à la bonne hauteur, pour ensuite se séparer les tâches. Un technicien travaille sur les machines à pneus alors que l'autre effectue le changement d'huile. Les deux mécaniciens remontent ensuite les pneus sur le véhicule, en optimisant l'utilisation du pont élévateur et en évitant de mettre à risque leurs articulations.

Ergonomie : des exemples concrets pour passer à l'action

par **Geneviève Taillefer**, conseillère en hygiène industrielle et **Marianne Laforte**, conseillère en prévention

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont les maladies professionnelles les plus importantes dans le secteur des services automobiles. Celles touchant le dos, les poignets, les coudes et les épaules couvrent à elles seules près de la moitié des accidents déclarés. Dans l'article intitulé : *Ergonomie : constater le problème pour l'analyser*, (Auto Prévention, mars 2019) on rappelait qu'une prise de conscience du problème est la première étape, que ce n'est pas normal d'avoir mal. Il est important de s'observer d'abord pour repérer à quel moment de la journée ou pendant quelle tâche spécifique on constate des douleurs. Par la suite, il sera possible d'analyser le tout et de travailler sur les tâches critiques.

Passer à l'action en ergonomie est essentiel. Cette étape permet d'agir concrètement pour procurer des bénéfices à l'ensemble de l'organisation. Pour s'assurer d'être efficace, voici la démarche proposée et **deux exemples concrets de solution** pour la prévention des TMS réalisés dans notre secteur.

AGISSEZ EFFICACEMENT

Il s'agit de mettre en œuvre le plan d'action élaboré suite à l'analyse des principaux problèmes à résoudre et des pistes de solutions identifiées à cet égard. La transformation du milieu de travail assure des solutions durables et efficaces. En plus de former le personnel, plusieurs autres éléments sont à considérer : l'achat d'équipements, l'organisation du travail, l'aménagement des postes de travail, les hauteurs d'entreposage et l'élaboration de méthodes de travail.

Activités proposées

- Consultez notre répertoire d'équipements pour des solutions concrètes.
- Utilisez notre grille d'implantation d'un nouvel équipement.
- Appelez Auto Prévention pour solutionner un problème particulier.

ASSUREZ UN SUIVI

Vous avez procédé aux changements compris dans votre plan d'action et vous pensez avoir terminé le travail. **Détrompez-vous! Il est humain de revenir à nos vieilles habitudes et de vouloir sauter**



AUTO PRÉVENTION

des étapes. Par exemple, il peut arriver de ne pas utiliser l'appareil pour lever les pneus parce qu'on pense que le travail se fera plus vite manuellement. Il faut donc faire régulièrement des rappels sur les principes en ergonomie et surveiller l'état des équipements et leur utilisation. Il peut être utile de revoir les méthodes de travail afin de s'assurer qu'elles sont sécuritaires.

Activités proposées

- Réviser les méthodes de travail.
- Faites du renforcement positif sur les bons coups.
- Animez des dialogues de sécurité pour rappeler les principes en ergonomie.

Vous avez suivi une formation pour prévenir les maux de dos? Faites un retour quelques semaines plus tard sur les éléments

importants pendant un dialogue de sécurité. Cela permettra d'ancrer les connaissances acquises et de les mettre en pratique. N'oubliez pas d'impliquer votre comité de santé et de sécurité pour assurer un suivi et maintenir à long terme l'application des moyens de prévention. Pour en apprendre davantage sur cet aspect, lisez notre article : **Prendre en charge la santé et la sécurité, un projet rassembleur** en page 10.

DES ACTIONS EFFICACES ET SIMPLES, C'EST POSSIBLE!

L'enlèvement ou l'installation d'un siège avant dans une voiture n'est pas une tâche fréquente mais elle est pénible physiquement pour la personne qui l'exécute. Coincé entre le pont élévateur et la portière ouverte, le travailleur manque d'espace pour manipuler le siège en toute sécurité. Deux concessionnaires ont mis de l'avant une méthode pour solutionner le problème et se sont assurés que leurs travailleurs aient suivi une formation sur les TMS et la prévention des maux de dos.

Chez Ford 440, l'analyse de cette problématique a été confiée à monsieur Stéphane Goyette, un mécanicien d'expérience qui connaît bien les principes d'ergonomie. Il lui a fallu une demi-journée de travail. Monsieur Goyette nous confie « n'importe qui peut faire ça. Ça ne m'a pas demandé beaucoup de temps. » C'est peu de temps investi comparativement au temps de travail perdu suite à une blessure.

Il a d'abord réfléchi aux étapes nécessaires pour réaliser cette tâche afin de déterminer



RICHARD DUSSAULT

Garder le dos droit sans torsion et utiliser la force de ses jambes.
Lorsque c'est possible, ne pas soulever complètement la charge et maintenir un point d'appui.

les gestes critiques pour le dos et le bon positionnement pour réduire les efforts. Il a ensuite élaboré une méthode de travail, photographié chacune des étapes, facilitant ainsi l'apprentissage des principes à appliquer pour la protection du dos. **Tous les techniciens ont été formés sur la nouvelle façon de faire. La procédure est affichée au tableau des employés.**

Chez BMW Mini Laval, monsieur Craig Spiro, formateur technique, a d'abord consulté les travailleurs. « Les manuels d'instruction ne disent pas toujours comment manipuler les pièces lourdes sans se blesser. Il faut donc y penser et faire preuve de gros bon sens », nous confie-t-il.

Il a documenté la tâche à l'aide d'une vidéo. Il l'a ensuite divisée en différentes étapes

critiques et l'a intégrée à une présentation PowerPoint d'une quinzaine de minutes qui est présentée à tous les techniciens. On y propose une méthode sécuritaire pour protéger son dos lors de la manipulation du siège. Chaque fois qu'il y a un siège à déplacer, on s'assure que la méthode est bien suivie et que le travailleur est aidé d'un collègue.

Modèle d'intervention en ergonomie

Intervenir moins longtemps mais plus souvent

1. S'ÉVEILLER

- Prise de conscience
- Pas normal d'avoir mal
- Pourquoi on se blesse
- Personne n'est à l'abri
- Démystifier les préjugés

2. OBSERVER

- Reconnaître les risques
- Agir en présence de symptômes
- Connaître les moyens de prévention et les appliquer (utiliser les équipements et adopter les bons gestes)

3. ANALYSER

- Identifier les problèmes
- Agir sur les risques du milieu (5 axes)
- Évaluer les moyens de prévention et les choisir

4. AGIR

- Transformer le milieu
- Acheter des équipements
- Organiser le travail
- Aménager les lieux
- Assurer le suivi

Prendre en charge la santé et la sécurité, un projet rassembleur

par **Marianne Laforte**, conseillère en prévention

Vous avez un comité de santé et de sécurité qui se rencontre quelques fois par année et vous faites le suivi des problématiques à l'interne, tout en révisant vos accidents de travail et le résultat de la tournée des lieux. Bravo, vous prenez en charge le dossier de la santé et sécurité dans votre entreprise!

Maintenant que la base est établie, voyons comment il est possible de dynamiser cette activité. Abordons-la différemment afin de changer notre perspective et d'en faire un défi stimulant.

Et pourquoi pas! Travailler de concert (l'employeur et les travailleurs) pour bien contrôler les risques d'accidents et prévenir les blessures peut devenir un projet rassembleur dans une entreprise. À l'heure où la nouvelle génération de travailleurs est plus exigeante et cherche non seulement un emploi mais également un milieu de vie, il est essentiel de revoir nos pratiques pour nous adapter, assurer la santé et la sécurité et pourquoi pas, contribuer au bien-être de nos employés.

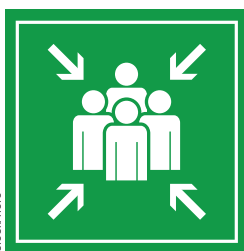
Penser à installer un coin cuisine peut faire toute une différence. Plutôt que de manger assis sur un tabouret ou debout face à leur établi dans l'atelier, vos employés profiteraient d'un lieu de détente et d'échanges. Ils éviteraient aussi d'ingérer des contaminants dangereux pour leur santé.

COMMENT ACCUEILLEZ-VOUS VOS EMPLOYÉS?

Qu'est-ce qui fait que votre entreprise est un endroit où il fait bon vivre? Lors de l'arrivée d'un nouvel employé chez vous, est-ce qu'on le jumelle avec une personne d'expérience pour valider certaines procédures ou tâches critiques au fur et à mesure de son travail? Organise-t-on des



RICHARD DUSSAULT



ISTOCKPHOTO



RICHARD DUSSAULT



AUTO PRÉVENTION

rencontres avec des collègues de différents départements pour qu'il se familiarise avec l'ensemble de l'entreprise et qu'il comprenne bien son rôle vis-à-vis de ses pairs et des clients par exemple?

De telles initiatives peuvent avoir un effet positif sur un nouvel employé, lui permettant de sentir qu'il fait partie d'une équipe avec laquelle il est agréable de travailler. Être bien accueilli est important et il ne faut

pas banaliser cette étape. Vous voulez aussi créer une relation durable avec vos employés.

Préparez et documentez une liste de sujets ou d'éléments à présenter au nouveau venu et jumellez-le aux personnes ressources appropriées qui prendront le temps d'expliquer les enjeux de certaines procédures et les façons de faire de l'organisation. Plusieurs sujets peuvent être abordés: les mesures

d'urgence (les secouristes, le point de rassemblement, la localisation des douches oculaires et des trousse de premiers soins), les besoins en formation, les tâches critiques, l'entretien préventif et les procédures en cas d'accident.

METTEZ EN PLACE DES PROCÉDURES ET DOCUMENTEZ LES BONNES PRATIQUES

S'il vous arrive de vous demander ce que vous allez faire lorsque votre mécanicien spécialisé en mécanique de petit moteur diesel, en électronique ou en transmission prendra sa retraite, il est temps de passer à l'action! Documentez les méthodes de travail de vos employés expérimentés, rencontrez-les pour bien définir leurs tâches et identifier les éléments critiques. Questionnez-les ou encore filmez-les en train de réaliser différentes tâches. Soyez créatifs, mais surtout évitez de perdre ces précieuses connaissances. Cette démarche vous permettra également d'améliorer les bonnes pratiques en identifiant les faiblesses et les nouveaux enjeux. Vous pourrez ainsi aller plus loin en matière de prévention.

PROFITEZ DE NOS FORMATIONS

Vous trouvez que le port de lunettes, des bouchons jetables ou peut-être des gants est négligé dans votre établissement? Proposez une activité de formation d'environ une heure (selon le cas) et faites-en un objectif d'amélioration dans votre entreprise. Commencez en dressant une liste à jour des équipements de protection individuelle obligatoires et recommandés. Si vous ne savez pas trop par où commencer, notre formation : **La prévention c'est quoi?** est une bonne entrée en matière.



RICHARD DUESAULT

La prévention c'est quoi? Une formation pour dynamiser vos travailleurs, les rendre plus conscients des dangers et des risques liés au travail et les amener à participer aux différentes activités en matière de santé et de sécurité. Une façon de susciter l'intérêt et la réflexion de tous vos employés. Parlez-en à votre conseiller régional d'Auto Prévention ou bien communiquez avec nous pour qu'on vous dirige vers votre conseiller. Vous pouvez voir le plan de la session sur notre site web : autoprevention.org, dans l'onglet formations en entreprise.

CONSEILS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Nous vous offrons des interventions personnalisées!

Concrètement, nous pouvons vous offrir :

- Des recommandations pour le choix et l'installation d'équipements;
- Des conseils sur le choix de la protection personnelle;
- Des méthodes sécuritaires de travail;
- Une expertise technique spécialisée, entre autres en sécurité et en aménagement de postes.



autoprevention.org
1 800 363-2344



THEBRY DU BOIS

Êtes-vous prêts à affronter la chaleur accablante de l'été?

par **Michel Gagnon**, conseiller en hygiène industrielle

Notre corps tente par tous les moyens de réguler sa température qui doit toujours demeurer autour de 37°C. En lui-même, le corps est une petite fournaise et dégage de la chaleur, surtout lorsqu'on travaille. Par temps chaud, le corps doit donc réussir à perdre de la chaleur et à éviter l'échauffement.

C'est surtout par la transpiration que le corps se rafraîchit. Plusieurs facteurs peuvent influencer la vitesse à laquelle il peut se refroidir : la température, l'humidité et les vêtements (surtout leur imperméabilité). En plus de la température, plusieurs éléments peuvent contribuer à réchauffer le corps comme la chaleur du moteur des véhicules.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE LE CORPS NE RÉUSSIT PAS À MAINTENIR SA TEMPÉRATURE?

On note certains effets physiologiques et d'autres sur le comportement de la personne exposée:

- maux de tête, fatigue excessive et épuisement;
- très grande soif;
- diminution du besoin d'uriner;
- concentration plus difficile;
- peau sèche : lorsqu'on pince la peau du dos de la main, elle reste marquée pendant quelques secondes.

Le coup de chaleur est très sérieux et peut même causer la mort.

Lorsque l'on pousse ces symptômes à l'excès, le corps se déshydrate complètement. Il s'agit du coup de chaleur. On observe alors ces signes selon la gravité de l'état :

- transpiration super-abondante ou même, dans les cas extrêmes, absence de transpiration;
- pouls et respiration rapides (comme un chien qui halète);
- convulsions;
- perte de conscience.



COMMENT BIEN SE PRÉPARER

1. Buvez régulièrement et beaucoup... même si vous ne ressentez pas la soif.

Par temps chaud, l'eau s'évapore par la transpiration; il faut donc la remplacer. Attention : évitez l'eau trop froide car on a alors tendance à moins boire. Or, c'est la *quantité* qui compte. Combien? Tout dépend de la température et de l'effort, mais on parle de 2 à 3 L d'eau par jour.

2. Évitez l'exposition au soleil.

3. Prenez souvent des pauses.

Lorsque la température monte au-dessus de 25°C pour les travaux lourds ou de 30°C pour toutes les tâches, on recommande de prendre une pause de 5-10 minutes par heure. Pour en maximiser les effets, prenez cette pause dans un endroit frais et continuez de vous hydrater.

4. Recherchez la climatisation et le vent.

Oui l'air frais a ses avantages. Si vous le pouvez, travaillez à l'air climatisé. De plus, installez des ventilateurs près du poste de travail, afin de favoriser la transpiration.

5. Si possible, effectuez les activités intenses l'avant-midi.

COMMENT INTERVENIR EN CAS D'URGENCE

Si un de vos collègues manifeste des signes avant-coureurs du coup de chaleur, amenez-le se reposer à l'air frais.

Invitez-le à s'asseoir, à enlever ses survêtements et ses équipements de protection personnelle et à continuer de se désaltérer.

Si un de vos collègues subit un coup de chaleur, il s'agit d'une urgence médicale. Composez donc le 911! En attendant les secours :

- Amenez la personne à l'air frais.
- Retirez-lui ses vêtements.
- Mouillez sa peau et ses vêtements avec de l'eau fraîche (pas trop froide). L'idéal est une serviette humide, surtout pour le visage.
- Donnez un peu d'eau si la personne vous le demande, mais ne la forcez surtout pas à boire.
- Surveillez la personne jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

RÉFÉRENCES

www.medisite.fr/carnet-de-sante-huit-astuces-pour-lutter-contre-la-chaleur.1805.113.html
www.cchst.ca/oshanswers/phys_agents/heat_health.html
www.csst.qc.ca/prevention/theme/coup_chaleur/Pages/coup-de-chaleur.aspx

Un garde-corps pour éviter les chutes en hauteur

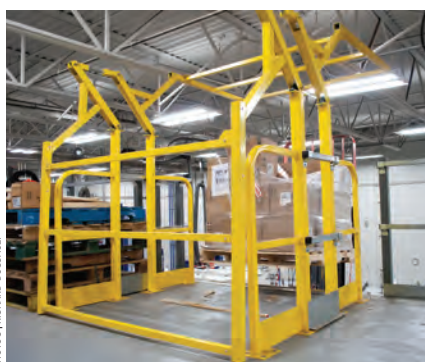
par **Pierre Canuel**, conseiller en hygiène industrielle

L'obligation au Québec d'installer des pneus d'hiver ainsi que la grande variété des pièces requises pour les véhicules automobiles poussent plusieurs établissements du secteur à construire une mezzanine leur offrant un espace supplémentaire pour l'entreposage.

Cependant, la manutention du matériel d'un étage à l'autre n'est pas toujours évidente. Très souvent, on utilise un chariot élévateur pour monter le matériel et le déposer en bordure de la mezzanine. Par la suite, un travailleur doit déplacer la palette ou répertorier les pneus pour les entreposer dans un emplacement d'entreposage permanent. Si des mesures de protection du travailleur ne sont pas mises en place, ce dernier sera exposé à un risque de chute du haut de la mezzanine. Toutes les tâches en hauteur qui exposent un travailleur à un risque de chute doivent être judicieusement analysées avant d'entreprendre le travail.

Des compagnies comme Tenaquip et Planification d'entrepôts Molloy distribuent un **garde-corps escamotable** en fonction de la zone de travail utilisée. D'un côté, on peut y déposer le matériel en bordure de la mezzanine avec le chariot élévateur et de l'autre côté, le travailleur le reçoit tout en étant protégé contre la chute pendant la manœuvre. Au moment où le travailleur récupère le matériel, la zone à risque devient complètement inaccessible par la mise en place du garde-corps.

Chez Beauport Nissan, en septembre 2018, on cherchait un moyen d'augmenter la surface de rangement et ainsi libérer l'espace de travail pour les techniciens. Pour protéger à la fois le travailleur et ne pas nuire aux opérations de levage de matériel, on a opté pour la construction **d'une mezzanine à laquelle on a intégré l'installation d'un garde-corps escamotable**. Les travailleurs apprécient grandement la flexibilité et la sécurité assurées par cet aménagement.



PHOTOS | RICHARD DUSSAULT

Au Québec, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail¹ est très strict. Ainsi, à l'article 33.3, on lit notamment :

Un garde-corps doit être placé en bordure du vide, sur les côtés d'un toit ou autour de tout endroit en général d'où un travailleur risque de tomber [...] soit d'une hauteur de 1,5 m ou plus [...] lorsqu'il manutentionne une charge; soit d'une hauteur de plus de 3 m dans les autres cas.

Cependant, le garde-corps peut être enlevé pendant la durée des travaux s'il empêche l'accomplissement d'une tâche qui ne pourrait raisonnablement être exécutée autrement. Dans ce cas, le port d'un harnais de sécurité relié à un système d'ancrage par une liaison antichute est obligatoire pour le travailleur, conformément à l'article 347.



1 legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/S-2.1,%20r.%2013

Pour lever sans que le ciel nous tombe sur la tête

Les élingues

par **Catherine Bernier**, conseillère en prévention

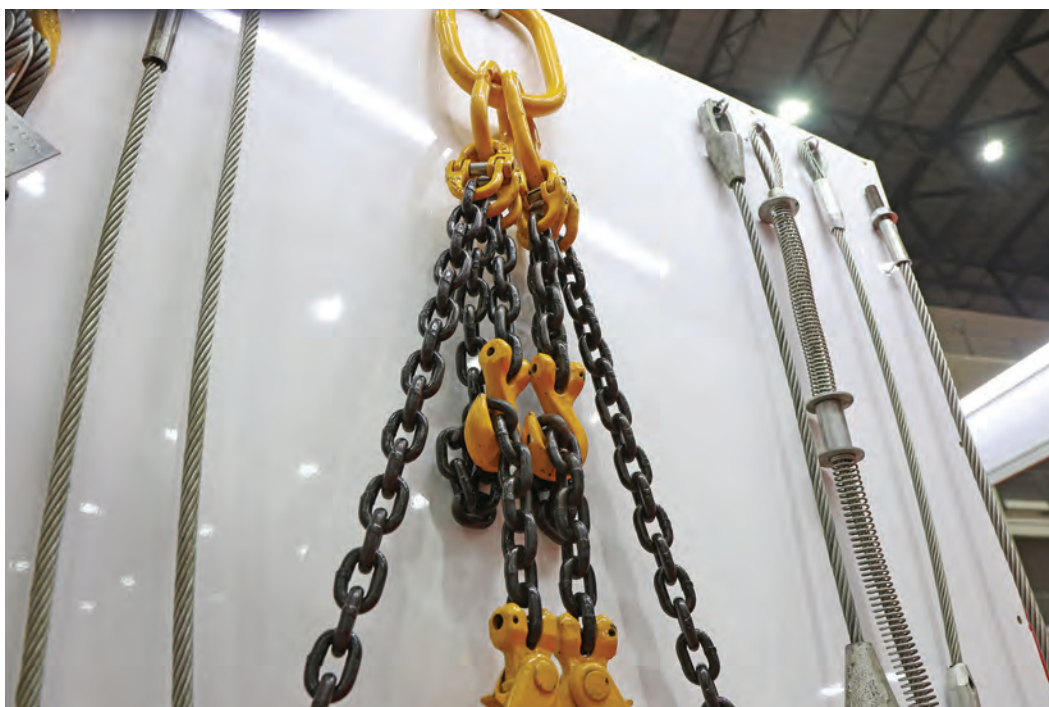
Dans notre secteur, il est souvent nécessaire de soulever des charges lourdes : des grosses composantes de véhicules, de l'équipement ou tout simplement un chargement. Pour ce faire, l'équipement de levage est souvent utilisé. Devant la grande variété d'équipements, nous pouvons facilement nous y perdre.

Les élingues peuvent briser si elles sont mal utilisées ou endommagées. Elles doivent être employées par des personnes formées et qualifiées. Plusieurs règles doivent être respectées afin d'éliminer les risques.

LES TROIS TYPES D'ÉLINGUES

Il y a **trois types d'élingues** : les **sangles**, les **câbles** et les **chaînes**. Chacune offre des avantages et des inconvénients. Les sangles synthétiques doivent être de classe 7. Pour ce qui est des chaînes, elles doivent être absolument de grade 80 ou 100 puisque le grade 70 convient pour l'arrimage seulement. Vous ne pouvez pas utiliser une chaîne de levage (80 ou 100) pour effectuer une traction et vice versa.

Tous ces types d'élingues doivent être soigneusement entreposés, sinon leur capacité peut être sérieusement affectée.



SHUTTERSTOCK

1. Quand et comment les inspecter

Toutes les élingues doivent être inspectées avant chaque utilisation et périodiquement. L'inspection visuelle avant chaque

utilisation est effectuée par une personne qui a reçu la formation adéquate. Pour ce qui est de l'inspection périodique, elle doit être effectuée au moins une fois par année

TYPES	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Sangles	<ul style="list-style-type: none"> • Épousent la forme des charges • N'abîment pas les surfaces • Ne produisent pas d'étincelles • Ne rouillent pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent être usées par les arêtes vives des charges • Longueur fixe
Chaînes	<ul style="list-style-type: none"> • Très résistantes • Ajustables en longueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent abîmer les charges • Conduisent l'électricité • Entreposage critique
Câbles	<ul style="list-style-type: none"> • Très flexibles • Épousent la forme des charges 	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent abîmer les charges • Conduisent l'électricité • Entreposage critique • S'abîment facilement



SHUTTERSTOCK

par un inspecteur qualifié qui émet une certification de conformité. L'inspection périodique doit être faite selon la fréquence d'utilisation de l'élingue, le type de levage et la sévérité des conditions. **Lorsque l'élingue présente un défaut, celle-ci doit être réparée par une firme spécialisée et certifiée (test de résistance). Aucune réparation maison! Pour savoir comment les inspecter, consultez les critères de rejet.**

2. Comment les utiliser

Il est recommandé de porter des gants résistants aux abrasions. Afin de préserver des élingues conformes, il va de soi de les utiliser adéquatement. On ne doit pas les tordre, les écraser avec des charges, rouler dessus avec un véhicule ou les laisser traîner par terre. Il est interdit de faire des nœuds ou de prendre plusieurs élingues pour en faire une plus longue, la solution consiste à choisir des élingues de longueur appropriée.

Pour les chaînes, vous pouvez utiliser un réducteur conçu pour la chaîne.

3. Comment les entreposer

Les élingues doivent être entreposées dans un endroit exempt de contaminant. Elles doivent être accrochées afin de ne pas traîner au sol. Un système 5 S s'avère très utile lorsque vous avez plusieurs élingues. Les chaînes et les câbles doivent être lubrifiés s'ils sont exposés à des facteurs de corrosion et d'abrasion.

CRITÈRES DE REJET



SANGLES

- Déchirures
- Brûlures
- Tissu effiloché ①
- Couture défaite
- Sangle déchirée au raccord
- Raccord déformé ou fissuré
- Abrasion ou usure de la surface
- Étiquette manquante

CHAÎNES

- Maillons déformés ou usés ②
- Fissures
- Crochets déformés ou linguet manquant
- Chauffées, bleuies (traces de soudure)
- Étiquette manquante



DEMONSTRATION DES ÉLINGUES NON CONFORMES : LAM-É ST-PIERRE

CÂBLES

- Cages d'oiseau
- Nœuds
- Écrasements
- Brins cassés (6 fils brisés dans un pas ou 3 fils ou plus dans un toron d'un pas) ③
- Crochets ou épissures défectueux
- Plis brusques
- Usure aux cosses
- Câble chauffé, bleui
- Usure excessive en surface



Dans notre numéro de septembre, nous verrons comment lever les charges en toute sécurité. Nous traiterons de la capacité nécessaire des élingues compte tenu du gréage, ainsi que des accessoires de levage pour soulever les charges en toute sécurité. D'ici là, nous vous invitons à consulter notre site Web. Vous y trouverez un dossier technique sur **les ponts roulants et les élingues**. Nous vous invitons également à suivre notre session de formation **Ponts roulants**.

RÉFÉRENCE

Gréage et levage - guide de sécurité (Les publications du Québec).

FAITES LE PLEIN DE CONNAISSANCES

CALENDRIER DES FORMATIONS RÉGIONALES

Voici les principales dates de formations régionales* offertes dans les différentes villes du Québec. Notez que toutes nos formations peuvent aussi se donner en entreprise, moyennant un minimum de 6 participants. Pour la liste complète des formations, veuillez consulter notre site web, dans le menu Formations, onglet Formations régionales.

*Toutes nos formations sont gratuites pour les employeurs et les travailleurs du secteur des services automobiles.

SIMDUT 2015

Durée : 3h

JUIN 2019

- 12 SAINT-GEORGES, Le Georgesville
- 13 VALLEYFIELD, Pièces d'auto Valleyfield
- 18 BROSSARD, Auto Prévention
- 19 CHICOUTIMI, Pièces d'autos P&L Ltée
- 21 QUÉBEC, CPA Québec
- 26 GATINEAU, Dupont Ford

AOÛT 2019

- 21 GATINEAU, Dupont Ford

SEPTEMBRE 2019

- 3 BROSSARD, Auto Prévention
- 5 PINCOURT, Cadillac Chevrolet Buick GMC Île-Perrot
- 9 GATINEAU, Dupont Ford

OCTOBRE 2019

- 8 VAUDREUIL-DORION, Pièces d'automobiles Probec

UTILISATION SÉCURITAIRE DES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES

Durée : 2h

AOÛT 2019

- 22 GATINEAU, Centre de formation CAA-Québec

SEPTEMBRE 2019

- 16 PINCOURT, Cadillac Chevrolet Buick
GMC Île-Perrot

OCTOBRE 2019

- 2 BROSSARD, Auto Prévention

+1h
formation
pratique
dans votre
entreprise

UTILISATION SÉCURITAIRE DES PONTS ROULANTS

+1h
formation
pratique
dans votre
entreprise

Durée : 2h30

JUIN 2019

- 12 BROSSARD, Auto Prévention

CONDUITE SÉCURITAIRE DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Durée : 3h

JUIN 2019

- 12 SEPT-ÎLES, Hôtel Gouverneur
- 27 GATINEAU, Dupont Ford

SEPTEMBRE 2019

- 11 SAINT-GEORGES, Hôtel Le Georgesville
- 16 BROSSARD, Auto Prévention

OCTOBRE 2019

- 17 VAUDREUIL-DORION, Pièces automobiles Probec

+1h
formation
pratique
dans votre
entreprise

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD)

Durée : 3h

JUIN 2019

- 28 GATINEAU, Centre de formation CAA-Québec

SEPTEMBRE 2019

- 13 LACHINE, Centre de formation CAA-Québec
- 23 BROSSARD, Auto Prévention
- 27 GATINEAU, Centre de formation CAA-Québec

**Inscrivez-vous sans tarder,
les places sont limitées!**



AUTO PRÉVENTION
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

8, rue de la Place-du-Commerce,
bureau 150
Brossard (Québec)
J4W 3H2

autoprevention.org | 1 800 363-2344

Poste publication : 40038612